



## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CLUPP DU 25/09/2014**

Début de la réunion 18h

La réunion a commencée par la présentation du personnel du port de plaisance présent.

Sont excusés une dizaine de membres qui n'ont pas pu assister à la réunion.

### **I. CLUPP**

369 inscrits à ce jour.

### **II. PRESENTATION FAITE PAR LE PORT DE PLAISANCE (voir power point joint)**

#### **Bilan 2014**

#### **Projet de tarifs 2015**

Hausse des tarifs pour 2015 de 1%

Pas de hausse pour les tarifs visiteurs qui sont déjà dans la moyenne haute de tarifs.

Baisse de 25% du tarif trimestriel pour inciter les plaisanciers qui n'utilisent pas leur bateau toute l'année à libérer des emplacements tout en pouvant profiter d'une place au trimestre à coût raisonnable.

Il n'y a pas encore eu de décision concernant la taxe foncière.

#### **Présentation de la zone technique de l'Escault**

Nouveaux : une nacelle permettant de travailler en hauteur sur le mât en toute sécurité jusqu'à 15 mètres de haut.

Compte tenu des normes environnementales imposées pour cette zone, il est difficilement envisageable d'installer un point d'eau sur la zone de stockage. Tous les travaux nécessitant de l'eau devront être faits sur la zone de carénage.

Les sanitaires du personnel du port de plaisance vous sont mis à disposition en attendant de trouver une autre solution.

Il y a un problème de passage de personnes non-autorisées sur cette zone qui provient essentiellement des plaisanciers.

Un badge d'accès à cette zone vous est remis lors de votre prise de rendez-vous d'opération de manutention.

Une demande d'installation d'un nettoyeur sous pression à mettre à la disposition des plaisanciers retient l'attention du port de plaisance qui va l'étudier.

Il sera possible de stocker, en fonction des tailles des bateaux, environ 145 bateaux sur les zones de stockage et environ 20-25 bateaux sur la zone de carénage.

### **Réalisations en cours**

#### **Travaux de réaménagement des locaux de la capitainerie du port de plaisance :**

L'effectif du personnel du port de plaisance du Havre ayant augmenté ces dernières années et la partie accueil des plaisanciers s'en étant trouvée pénalisée, il a été décidé de réaménager les locaux. Chaque fonction aura son espace et le plaisancier pourra trouver un espace agréable où il pourra trouver les informations touristiques, un point informatique lui permettant de se connecter à internet...

Il n'est pour l'instant pas prévu de rénover les sanitaires situés près de la capitainerie, les sanitaires situés du côté de l'anse des régates étant en bien moins meilleur état. Le port de plaisance se concentre sur ce problème.

#### **La lettre info :**

Une newsletter a été envoyée à tous les plaisanciers dont le port de plaisance avait l'adresse mail. Elle vise à informer les plaisanciers des événements et informations concernant le port de plaisance. Cette lettre-info sera envoyée tous les trimestres ou plus en cas d'évènement particulier.

### **III ENTRETIEN GÉNÉRAL**

#### **1. PONTONS**

Les pontons ont été nettoyés tard dans la saison.

Du personnel est entrain de gratter les flotteurs ainsi que les pieux.

Les planches qui cassent sont remplacées au coup par coup et le personnel compte sur les plaisanciers dès qu'il remarque une anomalie sur un ponton. Un projet de renouvellement des pontons est à l'étude.

Il y a un problème de filetage sur le robinet d'un ponton. Le port de plaisance a pris en compte cette remarque et va faire le nécessaire.

#### **2. DRAGAGE**

Le dragage est une grosse contrainte pour le port. Une bathymétrie est effectuée tous les ans afin de pouvoir déterminer une stratégie pour optimiser les déplacements de la drague.

Cette année, la campagne de dragage débutera au mois d'Octobre et le port de plaisance espère avoir atteint ses objectifs le plus tôt possible afin d'éviter un maximum de gêner les sorties des plaisanciers en début de saison.

Problème d'envasement à l'entrée du port : cela dépend du GPMH avec qui le port de plaisance travaille sur le sujet.

Il a été proposé de faire un balisage du chenal. Le port de plaisance va se rapprocher des phares et balises pour étudier la faisabilité de cette proposition.

### **3. ABORDS et PROPETE**

Il a été fait remarquer que les abords du port de plaisance sont sales.

Le port de plaisance a du personnel affecté au nettoyage des abords 5 jours sur 7 lors des basses marées.

Le problème du déversoir d'orage amplifie malheureusement la quantité de détritrus. Le port de plaisance va se mettre en relation avec la CODAH pour essayer de trouver une solution.

Le passage des éboueurs n'est pas assez fréquent pour le ramassage des poubelles.

### **4. STATION TOTAL**

Le CLUPP a un contact chez Total qui a l'air de prendre en compte leurs demandes.

Suite à la panne de cet été, le CLUPP a obtenu de Total que la pièce qui tombe régulièrement en panne soit en stock afin que les réparations puissent se faire plus rapidement. Total leur assure que cela est fait.

Il est constaté qu'il y a du squat sur le ponton carburant de personnes s'en servant comme ponton de chargement de leur matériel (bateaux mettant à l'eau par la cale de mise à l'eau) et de jeunes qui s'en servent comme plongeur. Le port de plaisance va étudier plusieurs solutions (changement du code d'accès à ce ponton...etc)

### **5. SECURITE**

La porte de la passerelle du côté de l'anse des Régates reste souvent ouverte car les clubs de voile ne la ferme pas. Cela cause des problèmes de sécurité car n'importe qui peut accéder aux bateaux. C'est également le cas lorsque les plaisanciers ouvrants la porte laissent passer d'autres personnes.

Il y a trois panneaux de baignade interdite sur les terre-pleins.

La police municipale est systématiquement appelée lorsque les jeunes qui sautent des quais montent sur les pontons et importunent les clients.

La porte de l'Anse de Joinville reste ouverte lorsqu'il y a du vent. Des solutions techniques vont être étudiées pour qu'elle puisse se refermer.

Les plaisanciers souhaiteraient qu'il y ait de la vidéosurveillance sur chaque ponton.

Un gardien va faire des rondes régulières la nuit.

Le gardiennage mis en place le 14 juillet n'a pas été efficace du côté de l'anse de Joinville. Le port de plaisance rappellera les consignes à la société de gardiennage pour l'année prochaine.

Un éclairage est en cours d'installation en bout de chaque ponton pour la visibilité de nuit.

## **6. LIMITATION DE VITESSE DANS L'ENCEINTE DU PORT**

Des panneaux indiquant la limitation de vitesse à 3 nœuds dans le port sont en cours de fabrication. Ils vont être installés sur le bout de la Digue Olsen ainsi que sur la Digue Augustin Normand sous peu.

## **7. AUTRES :**

Les plaisanciers souhaiteraient avoir plus de places dédiées au stationnement des vélos car celles existantes sont prises par les motos et scooters. Il y a des emplacements situés sur le trottoir mais à priori pas en nombre suffisant. Une demande sera faite à la Mairie pour l'installation d'emplacements supplémentaires.

Aménagement du Terre-Plein Sud : des projets sont à l'étude à la Mairie. Le port de plaisance a également présenté un projet auprès de celle-ci.

Les plaisanciers demandent des brouettes à l'Anse des Régates et à Vauban. Le port de plaisance pourra en installer à Vauban. Pour l'Anse de Joinville, ce point est prévu au projet de renouvellement des pontons.

Problème de stationnement devant le port : le CLUPP peut faire un courrier auprès de la Mairie.

Stationnement visiteur des plaisanciers de Vauban : un plaisancier soumet l'idée que le port de plaisance mette en place un système de quota de nuits gratuites pour les plaisanciers de Port Vauban devant passer quelques nuits au ponton visiteurs du Port Principal. L'idée va être étudiée.

Le nombre des présents à la réunion correspond à 13.55% des inscrits au listing du CLUPP.

Fin de la réunion 20h05